Mobilisé-es et toujours aussi déterminé-es

Les organisations syndicales **CGT, FO, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires** se félicitent de l'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites du Gouvernement. Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie, des initiatives unitaires sont prises sur tout le territoire, les journées de grèves et de manifestations du vendredi 24 et du mercredi 29 janvier ont encore rassemblé des centaines de milliers de personnes. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement.

L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certain-es catégories.

A la veille de l'ouverture de la « conférence des financeurs », nos organisations syndicales réaffirment leurs propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salarié-es.

Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. Les organisations **CGT, FO, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires** appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et à amplifier, dans tous les secteurs, la mobilisation dès maintenant et tout au long du débat parlementaire qui s'ouvre la semaine prochaine par des actions diversifiées : rassemblements, retraites aux flambeaux, dépôts d'outils symboliques des métiers, etc. Il n'y aura pas de trêve. Des actions de mobilisation sont déjà prévues la semaine prochaine.

Le 5 février, les organisations soutiennent l'initiative de mobilisation des organisations de jeunesse et encouragent à construire des initiatives locales et diversifiées.

Elles appellent à faire du jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale.

Elles appellent à interpeller les parlementaires. Elles mettent en perspective des actions de mobilisation notamment la semaine d'ouverture des travaux à l'Assemblée Nationale et tout au long des débats parlementaires.

Les organisations syndicales CGT-FSE, FO-FEC, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires appellent l'ensemble des salarié-es de la branche des Prestataires de Services (centres d'appels, animation commerciale, hôtes-sses d'accueil...) à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-es le décident.

Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, le jeudi 6 février.

Toutes et tous en grève et dans la rue
La victoire est à portée de main,
soyons chacune et chacun au-rendez-vous.